



Inauguration de la réfection du terrain d'honneur synthétique 25 novembre 2023

Note de présentation globale de l'opération

Le contexte global, un soutien municipal à Saint-Pierre Milizac Pays d'Iroise

Fondé en 1935, le club Saint-Pierre Milizac Pays d'Iroise propose la pratique du football aux filles et garçons. Il accueille et forme de nombreux jeunes joueurs. Peu à peu, l'association qui compte 288 adhérents s'est structurée et comprend désormais dans ses effectifs quatre éducateurs diplômés qui animent une dizaine d'équipes, du niveau U7 à l'équipe de Seniors A.



L'engagement des dirigeants, la formation et le recrutement, ont permis à l'équipe A d'effectuer une progression continue depuis plusieurs années, depuis le niveau Régional 2 jusqu'à un maintien en Nationale 3 cette saison.



Pour accompagner et soutenir ce dynamisme associatif, la commune s'est dotée de 2 terrains synthétiques aux normes de la FFF et dispose de 2 terrains en herbe, soit 4 terrains de football. Ce niveau d'équipements pour une commune de moins de 5 000 habitants est relativement exceptionnel et peut être rapproché du niveau sportif de l'équipe A. Ce soutien s'accompagne d'un partenariat quotidien visant à faciliter le fonctionnement du club (entretien des équipements, subvention de fonctionnement ...).

Car ce succès sportif est incontestablement favorable à la commune en termes de notoriété. Il participe à notre attractivité en véhiculant une image positive de la commune. Quand la St Pierre rivalise ou gagne contre une équipe de Lannion, Rennes ou Fougères, c'est l'image de la commune qui gagne. Avec un renforcement de la fierté d'appartenance pour la population et une influence qui se diffuse au-delà du Pays d'Iroise. Le niveau de mécénat levé par le club depuis quelques années témoigne d'une réalité que les entreprises locales ont d'ailleurs bien intégré.

L'aménagement d'un 2^{ème} terrain synthétique en 2020, le terrain du Garo

Pour répondre à l'augmentation du nombre de joueurs, le 12 novembre 2018, le conseil municipal décidait :

- de créer un comité de pilotage (COFIL plateau sportif) réunissant élus et agents municipaux, ainsi que la St Pierre de Milizac ;
- d'engager en interne une étude de programme visant à élaborer un 1^{er} document-programme (ou cahier des charges) visant à analyser les besoins, les contraintes et opportunités ;
- de lancer, sur la base de ce document-programme, un appel à candidature pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre qui sera chargée d'élaborer divers scénarii d'aménagement en lien avec ce COFIL (dimensionnement du ou des terrains, localisations, revêtements, phasage des travaux, financement ...).



Ce COFIL a travaillé à élaboration d'un document-programme comprenant 3 scénarii :

- scénario n°1 : création d'un terrain synthétique à Pen ar Guear en lieu et place du terrain en herbe ;
- scénario n°2 : création d'un terrain synthétique au Garo (dans le champ près de la salle de sports) ;
- scénario n°3 : création d'un terrain synthétique à Pen ar Guear, déplacement du terrain en herbe au Garo.

Puis, avec l'appui de la maîtrise d'œuvre PMC Etudes, en décembre 2019, nous avons décidé de retenir le scénario 2.

Malgré l'arrivée de la crise sanitaire Covid-19, nous avons donc aménagé ce terrain du Garo en caoutchoucs neufs EPDM au printemps/été 2020. Ces travaux s'inscrivent dans le plan de relance, la commune a pu bénéficier de 98 000 € de subvention de l'Etat à travers la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (dépenses : 998 959 € HT ; DETR 2020 : 98 000 € ; reste à charge communal de 900 959 €).

Financé
par



Le choix d'une réfection du terrain d'honneur

Inauguré le 3 septembre 2011, le terrain synthétique de football disposait d'une homologation T3 SYN jusqu'au 5/09/2030. Tandis que son éclairage E5, rénové en 2021, était homologué jusqu'au 16/11/2025 par la Fédération Française de Football. Même si les brins de la pelouse synthétique étaient relativement couchés, les instances du football validaient donc cet équipement pour les compétitions du niveau N3.

Les très bons résultats sportifs de l'équipe A de la Saint-Pierre Milizac Pays d'Iroise alimentaient cependant la demande du club de disposer d'une pelouse davantage en rapport avec le niveau sportif actuel des joueurs. En dehors du confort de jeu, il s'agissait aussi d'anticiper une éventuelle accession à la Nationale 2 qui implique de disposer a minima d'un terrain homologué T2, l'éclairage actuel E5 restant adapté.

A cette situation exceptionnelle - équipement homologué par la FFF jusqu'en 2030 mais demande de réfection dès à présent émise le club - la commune a répondu par une solution de financement négociée avec son partenaire.

Une convention d'offre de concours a été signée le 28/02/23 portant sur une participation plafonnée à 120 000 €, soit au maximum 8 versements annuels de 15 000 € (voir volet financier). Après l'innovation technique en 2011, une certaine innovation dans les pratiques locales de financement d'équipements sportifs a donc été mobilisée pour rendre soutenable ce projet partagé.

Contenu du programme de travaux de réfection

Le choix du type de garnissage du gazon (ex : liège, noyau d'olive, mixte liège/olive, EPDM, recyclage du SBR actuel ou tout autre procédé adapté) a été réalisé à la croisée entre les qualités techniques de ces revêtements, nos capacités budgétaires et notre volonté d'intégrer une approche environnementale à tous nos projets. Avec notre maîtrise d'œuvre ECR Environnement, nous avons ainsi opté pour le recyclage du SBR de 2011 avec un regarnissage partiel par du granulats encapsulé vert.



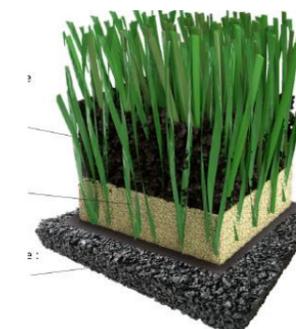
A noter : l'ancien gazon synthétique a fait l'objet d'une démarche de recyclage/réemploi de ce matériau car l'heure n'est plus à jeter automatiquement ce qui ne convient plus à un usage, mais plutôt d'essayer de prolonger les cycles de vie des matériaux. Ainsi, nous avons revendu à la population l'ancienne pelouse :

- 1 lot de 120 m² : 60 € (0,50 €/m²)
- A partir de 5 lots de 120 m², soit 600 m² : 0,25 €/m².

Avec in fine des usages assez variés :

- création de chemins pour des bovins ;
- aménagement d'une zone d'accueil pour des visites à la ferme ;
- création d'un espace de travail équestre par l'équithérapeute ;
- espace pour la pratique du yoga ;
- rénovation d'une terrasse ;
- aménagement de la cour extérieure d'une maison d'assistantes maternelles
- ...

L'intégralité de la recette de cette vente, soit 2108 €, a été reversée au CCAS .



Volet financier

<u>Nature des dépenses engagées</u>	<u>Montant (€ HT)</u>
Maîtrise d'œuvre ECR Environnement	12 300
Marché de travaux	309 443
TOTAL des dépenses	321 743

<u>Nature des recettes</u>	<u>Montant €</u>
Fonds d'Aide au Football Amateur	20 000
SPMPI	120 000
Commune	181 743
TOTAL des recettes	321 743

Cet aménagement a bénéficié du concours de :



Déroulement de l'opération

Nous pouvons distinguer plusieurs grandes phases de cette opération intégralement réalisée en 2023 :

<u>Calendrier</u>	<u>Etat d'avancement</u>
26 janvier	Rencontre entre la SPMPI et la commune visant à bien définir l'attente du club
27 février	Le Conseil municipal accepte d'intégrer cette opération au débat d'orientations budgétaires et donne délégation à M. le Maire pour signer une convention d'offre de concours
28 février	Signature par le Président de la SPMPI de la convention d'offre de concours
3 avril	Publication de la mise en concurrence du marché de travaux
22 mai	Attribution du marché à SPARFEL (sous-traitant pour le gazon JUTA)
6 juin	1 ^{ère} réunion de chantier
3 juillet	Début du chantier
17 septembre	Réception des travaux et mise en service



Conclusion

Conduite en quelques mois, cette opération présente une dimension environnementale (recyclage), une dimension économique (limitation des dépenses publiques par le réemploi du SBR et la revente de l'ancienne pelouse plutôt qu'une coûteuse évacuation/élimination), une dimension participative (participation financière de la SPMPI ; réemploi de l'ancien gazon par les habitants) et une dimension sociale (don aux œuvres sociales).

